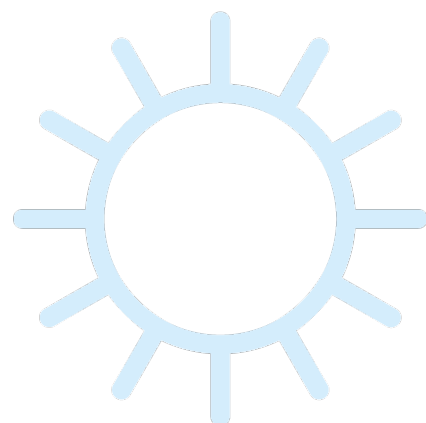


Secours de printemps
Secours d'été
Secours d'automne
Secours d'hiver



Rapport annuel

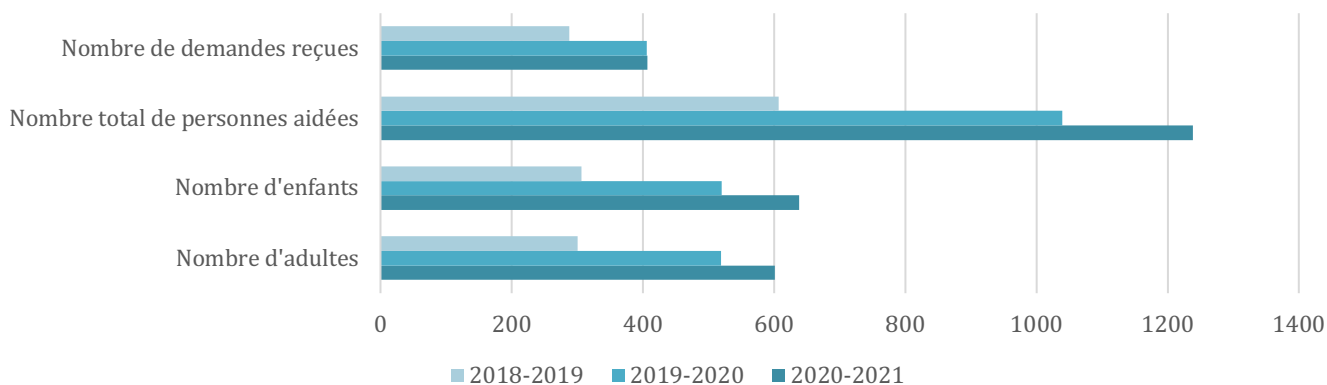
du Comité genevois
du Secours suisse d'hiver



2020-2021

Notre activité en un coup d'oeil

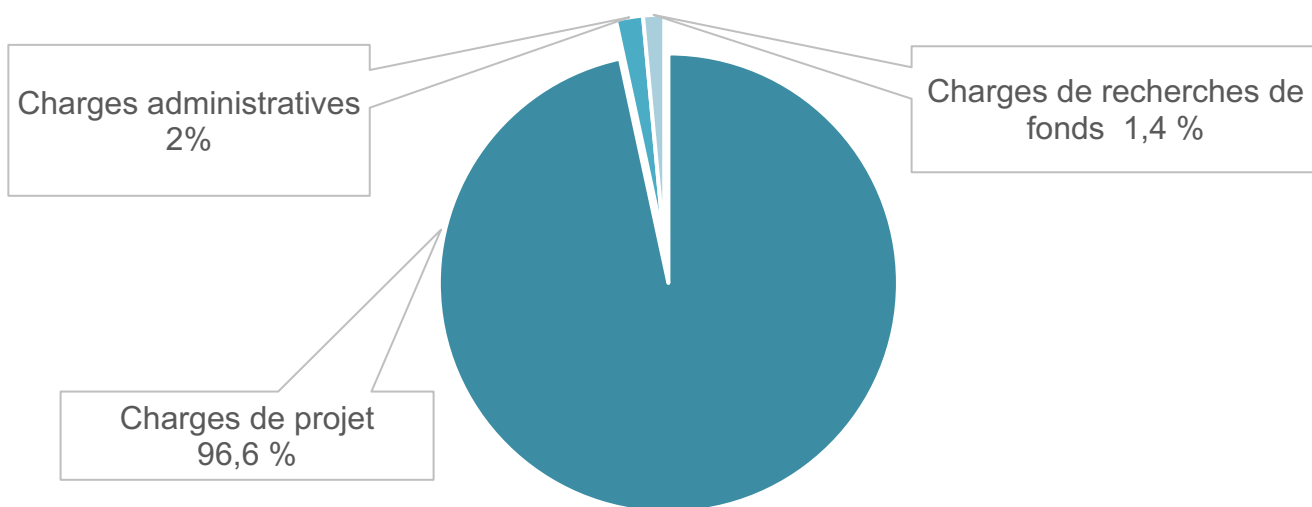
Nombre de demandes reçues et nombre de personnes aidées à Genève



Aide moyenne par dossier (en CHF)



Efficacité des dons : 96,6 % consacrés aux projets d'aide



Nos aides en un coup d'oeil



Aide financière ciblée : notre activité de base consiste en une aide financière sous la forme de prise en charge de factures courantes pour éviter des poursuites ou l'appel à l'assistance sociale.



Prestations Covid-19 : en mars 2020, nous avons lancé nos prestations de soutien pour les personnes économiquement touchées par la crise de coronavirus. Il s'agit notamment de la distribution de bons alimentaires et de prise en charge de factures urgentes.



Coûts de la santé : les factures de frais médicaux (dans le cadre de la franchise) et de quote-part, les factures de primes-maladie, les frais dentaires ou encore les frais liés à des lunettes sont pris en charge.



Encouragement des enfants : nous permettons aux enfants de familles défavorisées de participer à des cours de loisirs.



Aide lits : Nous remettons des lits, matelas, oreillers, duvets, linge de lit. Les marchandises sont livrées à la porte de l'appartement et sont produites en Suisse et en Europe.



Cartables : Les cartables et les sacs d'école du Secours suisse d'hiver permettent aux enfants touchés par la précarité de bien démarrer leur scolarité.



Actions spéciales : Les secrétariats du Secours suisse d'hiver lancent régulièrement des initiatives spécifiques adaptées à la situation cantonale. En 2021, notre Comité a mis sur pied un programme de lutte contre la précarité numérique auprès de jeunes en collaboration avec l'association Le Petit Escabeau



De tout cœur

Nous faisons preuve de cœur envers les personnes dans le besoin et ne les laissons pas tomber. Montrez vous aussi que vous avez du cœur en soutenant notre travail par un don. Merci !



Vacances et excursions : nous prenons en charge les coûts des colonies de vacances pour enfants et permettons aux familles de profiter de vacances reposantes et de formidables excursions, en particulier en lien avec REKA.



Conseil : Si notre association ne peut offrir une aide spécifique à une personne qui nous contacte, notre assistante sociale la dirige vers un service spécialisé ou une autorité compétente.

1. Message de la présidente

En tant que présidente du Comité genevois du Secours suisse d'hiver, j'ai été confrontée tout au long du dernier exercice à la réalité du quotidien pour beaucoup d'habitants du canton de Genève. Des secteurs entiers de l'économie ont été presque complètement arrêtés : tourisme, hôtellerie, restauration, taxis, ... Pour ces travailleurs particulièrement touchés par la crise du covid-19, la vie a basculé d'un jour à l'autre ; l'inquiétude face à des factures impayées est devenue la préoccupation principale.

Jamais, en prenant la présidence du Comité genevois du Secours suisse d'hiver en 2017, je n'aurais imaginé que notre association doive un jour aider une guide touristique, une couturière, ou encore un masseur car qu'ils ne pouvaient plus exercer leur profession. Nos bénéficiaires ont majoritairement été des personnes qui, jusqu'alors, vivaient à Genève, y travaillaient et élevaient leurs enfants sans avoir à demander à une organisation caritative comme la nôtre une aide financière.

Le Secours suisse d'hiver est toujours à l'écoute des besoins de la population suisse. Il a ainsi été l'une des premières organisations caritatives à mettre sur pied dès mars 2020 un programme spécifique covid-19. Ce programme s'est poursuivi en 2020-2021 et a permis une augmentation massive du nombre de personnes soutenues et du montant moyen de l'aide par cas.

Grâce à l'engagement de nos bénévoles et l'efficacité incroyable du personnel du Secours suisse d'hiver, plus de 96% des dons reçus sont utilisés pour les frais de projets. C'est une grande fierté pour notre association. Nous avons pu ainsi agir avec efficacité par nos aides ciblées et non-bureaucratiques.

Dès le premier confinement, une nouvelle problématique est apparue : la précarité numérique. Pour les enfants et les adolescents, l'école s'est tenue à la maison ; il était dès lors nécessaire de pouvoir avoir accès à un ordinateur chez soi et de maîtriser les outils informatiques pour suivre les cours en ligne et faire ses devoirs. Un téléphone portable et les applications de réseaux sociaux ne suffisent pas ! Notre Comité a collaboré avec l'association Le Petit Escabeau pour mettre sur pied en été 2021 des cours informatiques pour des jeunes. Le détail de ce projet figure ci-après.



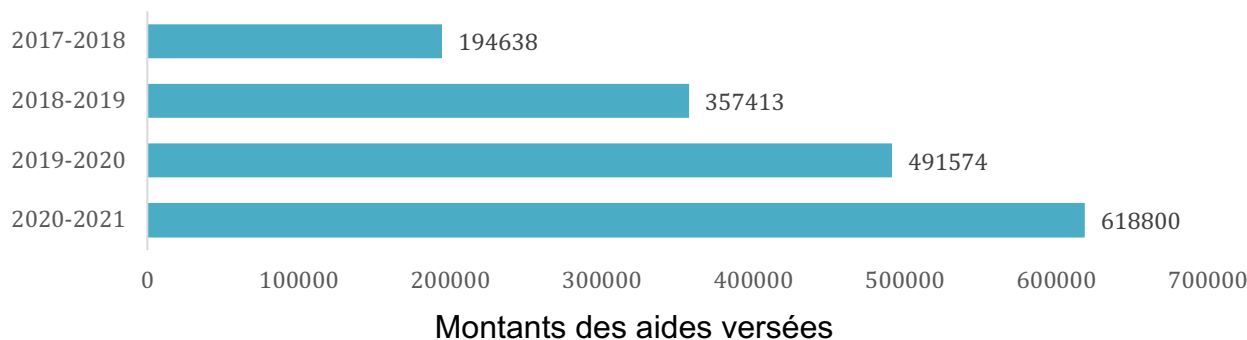
Sylvie Naudy, présidente

**Notre engagement seul ne suffit pas.
Nous tenons à adresser à tous nos donateurs nos vifs
remerciements et leur témoigner notre reconnaissance.**

2. Aides et prestations

2.1 Généralités

Nos remerciements à nos donateurs ne sont pas anodins : une solidarité exceptionnelle nous a permis de répondre efficacement aux demandes reçues.



Grâce aux possibilités de cumuler nos différentes aides, notre organisation cantonale a pu distribuer CHF 618'800.- à la population genevoise précarisée sous forme de paiements de factures ou de distribution de cartes-cadeaux.

L'aide financière ponctuelle ordinaire offerte par notre Comité grâce à nos donateurs dans le canton de Genève est plafonnée à CHF 1'000.- par cas. A ce titre, les aides ont pu augmenter de moitié par rapport à l'exercice précédent, soit CHF 157'522,60.

Nous pouvons en outre faire appel aux divers fonds spéciaux gérés par l'association faîtière. Pour l'exercice 2020 – 2021, cela correspond aux montants suivants :

- fonds covid-19 et bons d'achats : CHF 213'014,77
- fonds santé : CHF 155'259,10
- fonds financement complémentaire : CHF 40'712,30

L'aide moyenne par dossier est ainsi passé de CHF 706.- pour l'exercice 2016 – 2017 à CHF 1'445.- pour l'exercice 2020 – 2021.

Le travail apporté par notre assistante sociale et nos bénévoles a également augmenté de manière significative. Avant la crise du covid-19, nous recevions une dizaine de demandes directement par année ; pour l'exercice sous revue, nous avons reçu 171 demandes directes. Il en découle malheureusement un plus grand nombre de refus, le critère de subsidiarité n'étant souvent dans ces cas pas rempli.

Notre assistante sociale a néanmoins pu aider ces personnes en fournissant des conseils adaptés et orienté les demandeurs vers des institutions ou des services sociaux adaptés à leurs problèmes.

2.2 Programme de lutte contre la précarité numérique

Au cours du dernier exercice, plusieurs organisations cantonales du Secours suisse d'hiver ont mis sur pied des aides supplémentaires. La question de la précarité numérique a tout particulièrement été prise en compte.

En avril 2020, les écoles ont été fermées du jour au lendemain et les parents ont dû organiser le suivi de l'école à la maison. Il est très rapidement apparu qu'un seul ordinateur par ménage ne suffisait pas pour plusieurs enfants. Des prêts d'ordinateurs ont été mis sur pied par des écoles et collèges, cela s'est révélé toutefois insuffisant. Des familles socialement défavorisées risquent par conséquent une exclusion supplémentaire si leurs enfants ne peuvent avoir accès à la maison à un ordinateur pour faire suivre les cours et faire les devoirs.

Notre Comité a dès lors collaboré avec l'association de soutien scolaire *Le Petit Escabeau* pour mettre sur pied un programme destinés à des jeunes entre 10 et 15 ans. Notre Comité ne souhaitait pas seulement mettre à disposition des ordinateurs portables, mais surtout offrir à ces jeunes la formation et le support pour maîtriser des outils informatiques. L'association *Le Petit Escabeau* a pris en charge l'organisation de ces cours. Ces jeunes ont en particulier appris à rédiger un texte, à le mettre en page, à le sauvegarder afin de le faire suivre à un enseignant.

Ces jeunes nous ont remercié et leurs témoignages confirment la nécessité d'un tel programme de lutte contre la précarité numérique :

- « *L'accès à l'informatique m'aide beaucoup pour mes études* »
- « *Grâce à ce précieux ordinateur, je peux envoyer des mails, faire des recherches sur internet et ranger mes documents utiles pour l'école* »
- « *J'en prendrai bien soin et je vous remercie du fond du cœur* »

2.3 Programmes d'aides spéciaux financés par l'organisation centrale

L'organisation centrale du Secours suisse d'hiver finance certaines aides pour le canton de Genève sans que cela n'apparaisse dans nos comptes. Le montant total de ce financement s'élève à CHF 30'728.-

Dans le cadre de notre offre « lit », les coûts sont en partie pris en charge par l'organisation centrale. Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 13'588.--

Le programme *Empowerment*, créé il y a 10 ans avec la Fondation de M. Roger Federer, est aujourd'hui financé principalement par l'organisation centrale.

Pour le canton de Genève, une dizaine d'enfants sont aidés souvent depuis de nombreuses années. Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 15'874.--

Le programme « fournitures scolaires » a permis d'offrir à plus de 30 enfants de choisir de magnifiques cartables et du matériel scolaire. Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 1'266--

3. Informations statistiques

3.1 Demandes

	2020/2021	2019/2020
Demandes déposées	407	406
Demandes directes	171	94
Demandes émanant de services spécialisés	236	246
Demandes acceptées	362	340
Demandes rejetées	45	66

3.2 Qui a été soutenu

	2020/2021	2019/2020
Enfants	638	520
Adultes	601	519
Personnes seules	74	80
Couples sans enfant	29	19
Familles	181	160
Familles monoparentales	78	81

3.3 Prestations de soutien fournies (plusieurs réponses possibles)

	2020/2021	2019/2020
Coûts liés à la santé	136	121
Loyers et frais de ménage/Ameublement (lits compris)	123	135
Enfants (y compris fournitures scolaires et projet d'encouragement)	60	60
Formation et formation continue	11	17
Vacances et loisirs	24	45
Vêtements	5	2
Autres aides de soutien (y compris aides liées à la crise de la covid-19)	223	151
Conseils	120	25

3.4 Causes de la situation d'urgence (plusieurs réponses possibles)

	2020/2021	2019/2020
Revenu insuffisant, working poor	222	223
Raison de santé	78	51
Taille du ménage	41	49
Changement de la situation familiale (décès, séparation, divorce, chômage)	53	97
Qualification professionnelle insuffisante	34	17
Autre (y compris la crise de la covid-19)	269	159

4. Indications financières

Les comptes annuels 2020-2021 se soldent par un déficit de CHF 72'659,03 qui a été entièrement compensé par un prélèvement sur notre fortune.

En l'espèce, c'est un signe positif de notre engagement important pour soutenir nos concitoyens particulièrement touchés par la crise actuelle. Les membres de notre Comité ont accepté sans hésiter de fournir l'aide la plus importante possible notamment en utilisant le capital de l'association étant donnée la période si particulière.

Les comptes annuels complets et révisés, annexe incluse, sont disponibles sur le site internet du Comité Genevois du Secours suisse d'hiver (<https://ge.secours-d-hiver.ch>)

Les tableaux ci-dessous reprennent les principaux éléments des comptes annuels.

	2020/2021	2019/2020
<u>BILAN</u>		
<u>Actif</u>		
Trésorerie	414'317,22	504'369,90
Créances à court terme	14'692,50	21'592,50
Actifs de régularisation	15'610,35	26'709,85
Total des actifs	444'620,07	552'672,25
<u>Passif</u>		
Passifs de régularisation	14'288,60	1'938,60
Capital des fonds affectés	7'113,35	31'416,20
Capital de l'organisation	423'218,12	519'317,45
Total des passifs	444'620,07	552'672,25

	<u>2020/2021</u>	<u>2019/2020</u>
<u>PROFITS ET PERTES (partiel)</u>		
<u>Recettes principales</u>		
Dons libres	129'816,86	152'064,79
Contribution affectée de l'organisation centrale SSH hors covid-19 (santé, financements complémentaires)	198'971,40	159'525,80
Contribution affectée de l'organisation centrale SSH covid-19 et dons généraux affectés covid-19	203'395,32	186'208,70
Recettes exceptionnelles (y compris covid-19)	4'423,57	25'602,66
Autres recettes (bons d'achat, ...)	7'500.--	7'260.--
Total des recettes principales ordinaires et covid-19	544'107,15	530'661,95
Recette extraordinaire : (un legs non affecté)	-----	61'227,90
Dissolution de divers fonds affectés	16'236,30	
Prélèvement sur la fortune	72'659,03	
<u>Dépenses principales</u>		
Soutiens financiers ordinaires	157'522,60	105'736.--
Soutiens financiers avec contribution de l'organisation centrale SSH (santé, financements complémentaires)	203'549,45	149'132,25
Soutiens financiers spécifiques Covid-19 avec contribution de l'organisation centrale SSH fonds coronavirus	213'014,77	198'559,90
Programmes genevois en faveur de l'enfance et les familles défavorisées	37'213,65	30'886,50
Bons d'achat (hors Covid-19)	7'500.--	7'260.--
Frais généraux relatifs aux projets	16'635.--	16'647.--
Frais de recherche de fonds	9'732,85	10'096,87
Frais administratifs	12'537,25	11'814,90
Total des dépenses principales	657'705,57	530'133,42

5. Direction et organisation

Le Comité Genevois du Secours suisse d'hiver est une association politiquement et confessionnellement indépendante régie par les articles 60 ss du CCS.

Le Comité Genevois du Secours suisse d'hiver est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver à Zurich. Cette dernière était présidée par l'ancien Conseil fédéral Samuel Schmidt jusqu'au 6 novembre 2020 ; la présidence a été reprise par le professeur chirurgien cardiovasculaire Thierry Carrel.

Notre Comité fournit avant tout une aide transitoire sous forme de contribution financière et matérielle aux personnes en situation d'urgence sur le territoire de son canton. Pour accomplir ses tâches, il se conforme aux statuts de l'association centrale ainsi qu'à ses propres statuts.

Notre association a pour but statutaire d'apporter une aide financière ponctuelle à nos bénéficiaires pour faire face à une situation de précarité momentanée afin d'éviter un endettement et l'appel à l'Hospice général. Notre intervention vise ainsi à résoudre cette situation ; elle se fait à titre provisoire et subsidiaire.

Composition du comité au cours de l'année 2020/2021

- Mme Sylvie Naudy, 1297 Founex, présidente
- Mme Monique Baud, 1218 Grand-Saconnex, vice-présidente
- Mme Catherine Pictet, 1253 Vandœuvre, trésorière
- Mme Diane Devaux, 1204 Genève, membre
- M. Antoine Ody, 1203 Genève, membre
- M. Jean-Marc Gisel, 1213 Conches, membre
- M. Olivier Revillard, 1207 Genève, membre

Les 7 membres de l'organe directeur travaillent bénévolement. Au cours de l'année sous revue, leur engagement a totalisé 192 jours de travail. En raison de la crise de la covid-19, cet engagement bénévole est primordial. Il a été décidé de renoncer à percevoir des indemnités.

L'assemblée générale de notre association portant sur l'année sous revue a eu lieu le 26 octobre 2021.

Points principaux à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'AG de l'année précédente
- Comptes annuels 2020-2021 et rapport de l'organe de révision
- Rapport annuel

Les comptes de l'exercice 2020-2021 ont été acceptés lors de l'assemblée générale du 26 octobre 2021 après validation par l'organe de contrôle.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 23 février 2021 pour confirmer les pouvoirs du bureau à la suite de la démission de la trésorière précédente au 31 décembre 2020.

3 séances du comité se sont tenues entre juillet 2020 et juin 2021 pour prendre les décisions utiles à l'activité de l'association. En raison de la crise de la covid-19, des discussions régulières au sein du Comité ont eu lieu par téléphone ou courriel pour faire face à la situation particulière.

Pour statuer sur les demandes pendantes, la présidente et/ou la vice-présidente ou un autre membre du Comité a des contacts en personne ou par téléphone avec l'assistante sociale de notre Comité en charge de l'examen des dossiers reçus. Chaque demande est étudiée avec soin et une réponse efficace est apportée sous forme d'aide financière ou matérielle, voire de conseils afin d'améliorer la situation des requérants.

Responsabilité du secrétariat au cours de l'année sous revue 2020/2021

- Pour le secrétariat administratif : Mme Sylvie Naudy, présidente
- Pour le secrétariat du service social : Mme Katy Keller, assistante sociale

Organisme de révision au cours de l'année sous revue

- Fidesma Audit Sàrl, avenue Rosemont 12, 1208 Genève
(M. Emmanuel Schwarz)

Il n'y a pas dans le canton de Genève d'autres représentations du Secours suisse d'hiver, ni d'antennes locales.

Vous trouverez d'autres informations et actualités sur notre site internet :
<https://ge.secours-d-hiver.ch>

Adresse :

Comité genevois du Secours suisse d'hiver
Case postale 3052, 1211 Genève 3
geneve@secours-d-hiver.ch

Et pour vos dons : CCP 12-33-6
IBAN CH25 0900 0000 1200 0033 6



Le label de qualité de la Fondation ZEW OLYMPIA, attribué aux associations d'utilité publique après une enquête rigoureuse, garantit une affectation judicieuse de vos dons, la transparence des comptes et l'intégrité du Secours Suisse d'Hiver.